



4 Allocation d'Aide Sociale

4-1 l' Allocation d'Aide Sociale, c'est...

C'est un système de protection nécessaire et d'aide à l'indépendance pour une personne et sa famille en difficulté de vivre à cause d'un revenu en diminution ou disparu, suite au décès d'un membre de la famille qui supportait le budget familial, ou à une maladie ou une blessure de la personne elle-même.

En principe l'attribution allocation d'aide sociale et la qualité de son envergure se décident en fonction de l'unité de foyer. En remplissant les mêmes conditions requises au foyer composé de Japonais, conformément à la Loi d'Allocation d'Aide Sociale avec la garantie du budget, le foyer composé d'étrangers peut en bénéficier.

Si vous voulez en bénéficier, quelques conditions sont requises. Pour les détails vous renseigner auprès de la mairie